



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Societes civiles

Question écrite n° 38485

Texte de la question

M Jacques Farran appelle l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre de l'interieur, charge des collectivites locales, sur les difficultes que rencontrent les collectivites publiques pour participer dans certaines societes. Ceci est notamment le cas des communes ou departements desireux de s'associer a d'autres partenaires au sein de societes civiles immobilieres. En consequence, il lui demande de bien vouloir lui preciser si des dispositions legales interdisent la participation de collectivites au sein des societes civiles.

Données clés

Auteur : [M. Farran Jacques](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38485

Rubrique : Societes

Ministère interrogé : collectivités locales

Ministère attributaire : collectivités locales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mars 1988, page 1332